

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 22 septembre 2015 à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Jacques Smith, Patrick Rancourt, François Labossière, Jean-Luc Pomerleau et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant la totalité des membres du conseil.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les projets de rapports au conseil relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

2015-09-437 APPEL D'OFFRES 2015-41 : SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR UNE ÉTUDE DE CIRCULATION ET UNE ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION DU SECTEUR SUD

À la suite de l'appel d'offres 2015-41 relatif à la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour une étude de circulation et une enquête origine-destination du secteur sud, la soumission suivante est déposée devant ce conseil, laquelle soumission a obtenu le meilleur pointage :

Stantec Experts-conseils Itée	203 270,09 \$
-------------------------------	---------------

VU la recommandation de l'ingénieur de projet au Service de l'ingénierie d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, soit la firme d'ingénieurs Stantec Experts-conseils Itée;

Il est proposé par M. le conseiller François Labossière,
 appuyé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,
 et résolu

D'accorder à la firme Stantec Experts-conseils Itée un contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour une étude de circulation et une enquête origine-destination du secteur sud, pour la somme de 203 270,09 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 2015-41;

D'autoriser cette firme à présenter, pour et au nom de la municipalité, toute demande d'autorisation, tous plans, tous rapports et toutes analyses auprès du ministère des Transports du Québec, le cas échéant.

ADOPTÉ

2015-09-438 APPEL D'OFFRES 2015-44 : FOURNITURE DE CONTENEURS, TRANSPORT ET DISPOSITION DE MATÉRIAUX À L'ÉCOCENTRE

À la suite de l'appel d'offres 2015-44 relatif à la fourniture de conteneurs, au transport et à la disposition de matériaux à l'écocentre, pour la période débutant le 23 septembre 2015 et se terminant le 23 septembre 2017, les soumissions suivantes sont déposées devant ce conseil :

Melimax Transport inc.	661 242,84 \$
Récupération Mario Hart inc.	718 593,75 \$

VU la recommandation de la conseillère en environnement au Service de l'environnement et des travaux publics d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Melimax Transport inc.;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Laître,
appuyé par M. le conseiller François Labossière,
et résolu

D'accorder à la compagnie Melimax Transport inc. un contrat pour la fourniture de conteneurs, le transport et la disposition de matériaux à l'écocentre, pour la période du contrat débutant le 23 septembre 2015 et se terminant le 23 septembre 2017, pour la somme totale de 661 242,84 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 2015-44;

D'autoriser un transfert budgétaire de 3 500 \$ du poste 02-452-35-449, de 16 000 \$ du poste 02-453-01-446, de 26 000 \$ du poste 02-310-03-750, de 3 500 \$ du poste 02-290-01-452, de 1 000 \$ du poste 02-453-01-640 et de 5 000 \$ du poste 02-451-10-447 au poste 02-453-01-447.

ADOPTÉ

2015-09-439 ENTENTE 2015-03 AVEC LE SYNDICAT DES COLS BLEUS DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD CONCERNANT DES MODIFICATIONS AUX DISPOSITIONS PRÉVUES POUR LE POSTE ADAPTÉ DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 05490

ATTENDU QUE le Service des ressources humaines et le Service de l'environnement et des travaux publics ont analysé la situation et établi une description de tâches correspondant aux limitations fonctionnelles de l'employé numéro 05490 et rédigé un projet d'entente pour fixer certaines conditions de travail reliées à ce poste;

VU le dépôt devant ce conseil de l'entente 2015-03 à intervenir entre le Syndicat des cols bleus de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, l'employé numéro 05490 et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield concernant un poste adapté pour cet employé;

VU la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines d'autoriser la signature de ladite entente;

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
appuyé par M. le conseiller Normand Amesse,
et résolu

D'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente 2015-03 à intervenir avec le Syndicat des cols bleus de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et l'employé numéro 05490 concernant la création et l'affectation de cet employé à un poste adapté et des conditions de travail s'y rattachant.

ADOPTÉ

2015-09-440 INVITATION À SOUMISSIONNER 2015-SRC-18 : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEUX D'ENFANTS DU PARC LARIN

À la suite de l'invitation à soumissionner 2015-SRC-18 relative à des travaux d'aménagement des aires de jeux d'enfants du parc Larin, les soumissions suivantes sont déposées devant ce conseil :

Installation Jeux-Tec inc.	98 572,97 \$
Constructions Valrive inc.	108 354,74 \$
Les Rénovations Montplaisir	114 871,29 \$

VU la recommandation du directeur du Service récréatif et communautaire, à la suite de l'analyse effectuée par la firme d'architectes Massicotte Dignard Taillefer Patenaude, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Installation Jeux-Tec inc.;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon, appuyé par M. le conseiller Patrick Rancourt, et résolu

D'accorder à l'entreprise Installation Jeux-Tec inc. un contrat pour des travaux d'aménagement des aires de jeux d'enfants du parc Larin, pour la somme totale de 98 572,97 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'invitation à soumissionner 2015-SRC-18.

ADOPTÉ

2015-09-441 INVITATION À SOUMISSIONNER 2015-SRC-19 : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEUX D'ENFANTS DU PARC ROGER-LEVERT

À la suite de l'invitation à soumissionner 2015-SRC-19 relative à des travaux d'aménagement des aires de jeux d'enfants du parc Roger-Levert, les soumissions suivantes sont déposées devant ce conseil :

Constructions Valrive inc.	79 962,81 \$
Les Rénovations Montplaisir	80 671,97 \$
Installation Jeux-Tec inc.	81 370,80 \$

VU la recommandation du directeur du Service récréatif et communautaire, à la suite de l'analyse effectuée par la firme d'architectes Massicotte Dignard Taillefer Patenaude, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Constructions Valrive inc.;

Il est proposé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé, appuyé par M. le conseiller François Labossière, et résolu

D'accorder à l'entreprise Constructions Valrive inc. un contrat pour des travaux d'aménagement des aires de jeux d'enfants du parc Roger-Levert, pour la somme totale de 79 962,81 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'invitation à soumissionner 2015-SRC-19.

ADOPTÉ

PÉRIODE QUESTIONS

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2015-09-442 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 24, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Smith,
appuyé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
et résolu

DE lever la séance extraordinaire du 22 septembre 2015.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier